


**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°187/2022**

Envoyé en préfecture le 20/12/2022  
Reçu en préfecture le 20/12/2022  
Publié le   
ID : 039-200090579-20221214-D\_2022\_187-DE

**SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 70  
Suppléants présents : 5  
Pouvoirs : 18

Date de convocation :

08/12/2022

Date d'affichage :

19/12/2022

Votants :	93	Pour :	93	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la grenette d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents (70) :**

AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAPELLI Sophie ; CAPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Christiane ; DUTHION Jean-Paul ; FATON Patrice ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; JULLEROT Pascal ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MOREL Alain ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; ROUX Nathalie ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents (5) :** FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; MARILLIER Mickaël ; RIQUOIS Jean-Pierre.

**Excusés ayant donné pouvoir (18) :** BAILLY Jacques à PIETRIGA Guy ; BAUDIER Stéphanie à MOREL BAILLY Hélène ; BLASER Michel à BENIER ROLLET Claude ; BOURGEOIS Josette à BOURGEOIS Rachel ; BRUNET Hervé à PAIN Michel ; CALLAND Jacques à GROSDIDIER Jean Charles ; GAUTHIER PACOUD Sandrine à BUCHOT Jean-Yves ; GEAY David à CAPELLI Sophie ; HUGUES Guy à TISSOT Isabelle ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette ; LACROIX Serge à RASSAU Jean Noël ; LUSSIANA Eddy à LONG Grégoire ; MILLET Michel à MILLET Jacqueline ; MORISSEAU Gilles à PROST Philippe ; PANISSET Marilyne à CHATOT Patrick ; REBREYEND COLIN Micheline à VILLESSECHE Anne ; REVOL Hervé à ROUX Nathalie ; VACELET Jean-Marie à GAMBEY Olivier.

**Excusés :** ANDREY Patrick ; ARTIGUES Damien ; BELLAT Stéphane ; BENOIT Jérôme ; BIN Richard ; BONDIER Jean-Robert (représenté par MARILLIER Mickaël) ; BRIDE Frédéric ; CAILLON Gérard (représenté par RIQUOIS Jean-Pierre) ; CHAMOUTON Patrick ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Anne ; DUMONT GIRARD Philippe ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; GRAS Françoise ; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien) ; GUILLOT Evelyne ; LAMARD Philippe ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; MOREL Denis ; PAGET Jean-Marie ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROZEK Evelyne.

**Absents :** BANDERIER Dominique ; MAILLARD Jean-Claude ; PERRIN Alexandre ; PRELY Fabrice.

**Secrétaire de séance :** BELPERRON Pierre Rémy.

**Objet :** Budget annexe ZA Patornay - Décision modificative N°1

Rapporteur : PIETRIGA Guy

**Le RAPPORTEUR,**

**EXPOSE**

Il est nécessaire de modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

Ainsi, il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits en cours d'exercice.

Il précise que ces modifications n'affectent pas substantiellement les grands équilibres budgétaires.

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE,** dans sa séance du décembre 2022 a émis un avis favorable,

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,** après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

**DÉCIDE**

**DE VOTER** la modification de crédits telle qu'exposée ci-dessous et référencée dans la décision modificative n°1 annexée,

<b>Investissement</b>	
<b>Dépenses</b>	
D - 16878 - Autres communes	33 422,98 €
<b>Total</b>	<b>33 422,98 €</b>
<b>Recettes</b>	
R-168751 - GFP Rattachement	33 422,98 €
<b>Total</b>	<b>33 422,98 €</b>

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les  
membres présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

